

Commune de CARDROC

35190 CARDROC

République Française

EXTRAIT du registre des Délibérations du Conseil Municipal**L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 4 novembre à 20 h 00**

Le Conseil Municipal de la commune convoqué à une réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CAKAIN Marie-Thérèse, Maire :

Présents : Mr Morin Philippe, Mr Berthéléme Jean-Gabriel, Mr Communier Patrick, Mr Nicolas Sébastien, Mme Chesneau Audrey, Mr Chevallier Jean-Michel, Mr Goisbeau Claude, Mme Grimaud-Le Reste Martine est arrivé à 20 h 35 au point n° III (DM sur budget assainissement)

Absents non excusés : Mme Clauzon Amandine, Mme Trotin Karyne, Mr Fagueys (Nouvel) Stéphane, Mme Cousin Delphine,

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Mr Goisbeau Claude

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	15
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	9
Présents : 9	
Pouvoirs : 0	
Absents : 4	

Date de convocation : le 27/10/2025

Date d'affichage : le 27/10/2025

Date de publication : le 27/10/2025

OBJET : REVALORISATION DES TARIFS CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (ANNEE 2026)**Délibération rectifiée suite à une erreur matérielle**

N° de la délibération : 8bis/04/11/2025

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération n° 6/16/09/2025 concernant la revalorisation des tarifs concernant l'assainissement collectif pour l'année 2026. Une erreur s'est glissée dans la délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, DECIDE : D'annuler la délibération n° 6/16/09/2025 et de la remplacer par la présente délibération.

Tarifs à prendre en compte à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- **Abonnement : 85.00 € HT (40 € HT + (30x1.50 € HT) avec 30 m3 inclus,**
- **Deux tranches de consommation :**
- **1^{re} tranche : 0 à 30 m3 : un tarif de 0 €/m3**
- **2^{me} tranche : > 30 m3 : un tarif de 1.50 € HT/m3.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Madame Le Maire,
Marie-Thérèse CAKAIN